

Préparation au certificat d'aptitudes professionnelles aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI)

ISFEC

 Education / Enseignement / Formation  Formation continue, Formation courte  À partir d'un bac + 5

DERNIÈRE MISE À JOUR / 05/06/2025

› Durée : Environ 350h

› Campus : Toulouse

› Stage : Oui - 42h

› Capacité d'accueil : Minimum : 7 personnes / Maximum 32 personnes

Présentation de la formation

Le décret n° 2017-169 du 10 février 2017 a créé le Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Education Inclusive (pour les enseignants du premier et du second degrés). Ce décret est complété par deux arrêtés du 10 février 2017 qui précisent les modalités d'organisation de l'examen pour l'obtention du CAPPEI et l'organisation de la formation préparant à cette certification.

L'Enseignement Catholique, sous contrat avec l'Etat, applique le texte relatif à la formation des enseignants chargés de la scolarisation des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers liés à une situation de handicap, de grande difficulté scolaire ou à une maladie. Au delà de l'école, l'éducation inclusive s'inscrit dans les orientations de l'Enseignement catholique qui promeut une société fraternelle ouverte à la diversité et à l'accueil de toute vulnérabilité

L'Enseignement catholique, rejoignant la visée ministérielle, forme les enseignants à ces nouvelles fonctions, et veille à inscrire ce nouveau cadre de formation dans une démarche d'ouverture des possibles au service de son projet.

Cette formation professionnelle spécialisée comporte :

- ✓ Un parcours de formation conduisant aux épreuves du certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive
- ✓ Des modules de formation d'initiative nationale, destinés aux enseignants qui ont obtenu leur certification

Les + de la formation

- › 4 journées de préparation au passage de la certification.

Objectifs pédagogiques de la formation

L'objectif général de la formation consiste à former les enseignants aux pratiques de l'éducation inclusive pour répondre aux enjeux du système éducatif et permettre la réussite de tous les élèves, en accord avec le [référentiel de compétences spécifiques de l'enseignant spécialisé](#).

À l'issue de cette formation les enseignants en formation seront capables de :

- ✓ D'exercer dans le contexte professionnel spécifique d'un dispositif d'éducation inclusive - d'exercer une fonction d'expert de l'analyse des besoins éducatifs particuliers et des réponses à construire
- ✓ Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un projet d'établissement inclusif ; concevoir son action pédagogique en articulation avec toutes les classes de l'établissement
- ✓ concevoir avec d'autres enseignants des séquences d'enseignement et co-intervenir dans le cadre de pratiques inclusives
- ✓ œuvrer à l'accessibilité des apprentissages dans le cadre des programmes en vigueur et du socle commun de connaissances, de compétences et de culture
- ✓ S'inscrire dans une démarche de coopération avec différents acteurs et partenaires
- ✓ Coordonner des actions avec les membres de la communauté éducative pour la scolarisation et l'accompagnement des élèves
- ✓ Assurer une mission de prévention des difficultés d'apprentissage
- ✓ Contribuer à l'élaboration de parcours de formation adaptés visant une bonne insertion sociale et professionnelle
- ✓ Se doter et utiliser des méthodes et outils d'évaluation adaptés
- ✓ Définir des stratégies d'apprentissages personnalisées et explicites
- ✓ Adapter les situations d'apprentissage, les supports d'enseignement et d'évaluation
- ✓ Élaborer ou en contribuer à l'élaboration et la mise en œuvre de projets individualisés dans une perspective d'un parcours de réussite
- ✓ D'exercer une fonction de personne ressources pour l'éducation inclusive dans des situations diverses
- ✓ S'approprier et diffuser les enjeux éthiques et sociétaux de l'École inclusive
- ✓ Répondre dans le contexte d'exercice aux demandes de conseils concernant l'élaboration de réponses pédagogiques concertées à des besoins éducatifs particuliers
- ✓ Mobiliser les éléments des cadres législatif et réglementaire dans la variété de ses missions
- ✓ Connaitre et coopérer avec la diversité des partenaires et des acteurs de l'École inclusive
- ✓ Construire des relations professionnelles avec les familles en les associant au parcours de formation
- ✓ Concevoir et mettre en œuvre des modalités de co-intervention
- ✓ Construire et animer des actions de sensibilisation, d'information et en participant à des actions de formation sur le thème de l'éducation inclusive
- ✓ Prévenir l'apparition de difficultés chez certains élèves ayant une fragilité particulière

Évaluation des acquis et compétences

Des évaluations sont prévues à chaque étape du parcours de formation selon les modalités générales suivantes :

Avant la formation :

- ✓ Questionnaire de positionnement par rapport aux compétences visées

Pendant la formation :

- ✓ Évaluation formative sous forme de visite en cours de formation
- ✓ Évaluation sommative en fin de formation : entretien individuel devant jury lors de la préparation à la certification

Après la formation :

- ✓ Évaluation à chaud de la formation (dès la fin de la formation)
- ✓ Évaluation à froid de la formation (6 mois après la formation)

Méthodes pédagogiques mobilisées :

- ✓ Modalité : présentiel
- ✓ Moyens : apports théoriques, études de cas, alternance de temps de face à face et de travail de groupe
- ✓ Outils : Moodle, supports papier et diaporama

Chiffres clés

100%

de satisfaction
en 2023-2024

30

enseignants inscrits
en 2023-2024

0%

d'abandon
en 2023-2024

Programme

Contenu de la formation

La formation est composée :

- ✓ Pré CAPPEI d'une durée de totale de 24 heures
- ✓ Tronc Commun de 144 heures comportant 6 modules obligatoires
- ✓ Deux modules d'approfondissement d'une durée totale de 104 heures
- ✓ Un module de professionnalisation dans l'emploi d'une durée de 52 heures
- ✓ Plusieurs modules de formation d'initiative nationale d'une durée totale de 100 heures faisant suite à l'obtention de la certification.

Programme de formation

Les enseignants retenus pour la formation bénéficient d'un Pré CAPPEI d'une durée de 24 heures qui se décline selon les modalités suivantes :

- ✓ Présentation de la formation dans sa globalité
- ✓ Rencontre et temps d'échange avec le tuteur désigné en vue de préparer la prise de fonction à la rentrée suivante
- ✓ Présentation des modalités de certification : anticipation et aide méthodologique, présentation des épreuves, ressources bibliographiques...

Un tronc commun de 144 heures comportant six modules obligatoires :

- ✓ Enjeux éthiques et sociétaux
- ✓ Cadre législatif et réglementaire
- ✓ Connaissance des partenaires
- ✓ Relations avec les familles
- ✓ Besoins éducatifs particuliers et réponses pédagogiques
- ✓ Personne ressource...
- ✓ Un stage de 4 jours est à effectuer dans le diocèse d'origine (2 jours chez le tuteur, 2 jours dans une autre structure)

Deux modules d'approfondissement d'une durée totale de 104 heures (2 X 52 heures) :

- ✓ Grande difficulté scolaire, modules 1 et 2
- ✓ Grande difficulté de compréhension des attentes de l'école
- ✓ Troubles des fonctions cognitives
- ✓ Troubles spécifiques du langage et des apprentissages
- ✓ Troubles du spectre autistique...

Un module de professionnalisation dans l'emploi d'une durée totale de 52 heures :

- ✓ Enseigner en section d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa)
- ✓ Travailler en Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (Rased)
- ✓ Coordonner une unité localisée pour l'inclusion scolaire (Ulis)
- ✓ Enseigner en unité d'enseignement (UE) des établissements et services sanitaires et médico sociaux
- ✓ L'accompagnement et la préparation à la certification par l'organisme de formation
- ✓ Un accompagnement par un tuteur détenteur de CAPPEI

Les modules de formation d'initiative nationale (MIN) mis en place pour l'année 2024-25 seront :

- ✓ Personne Ressource d'une durée de 25h
- ✓ FLE niveau 2 d'une durée de 25h
- ✓ Soutenir la scolarité de tous les élèves dès l'école maternelle (observer, évaluer, prévenir, mettre en œuvre, accompagner) 25h

Tarif et financement

Tarif indicatif pour le parcours pris en charge par Formiris. Consultez la fiche tarifaire dans l'onglet « Documents et ressources ».

Contact

Fabienne Darhi

Assistante de formation

✉ fabienne.darhi@ict-toulouse.fr

📞 +33 5 34 31 35 10

Aurélie Géhin

Coordinatrice pédagogique

✉ aurelie.gehin@ict-toulouse.fr

📞 +33 5 34 31 35 01

Audrey San Martin

Correspondant relais handicap

✉ audrey.sanmartin@ict-toulouse.fr

📞 +33 5 62 26 87 70

